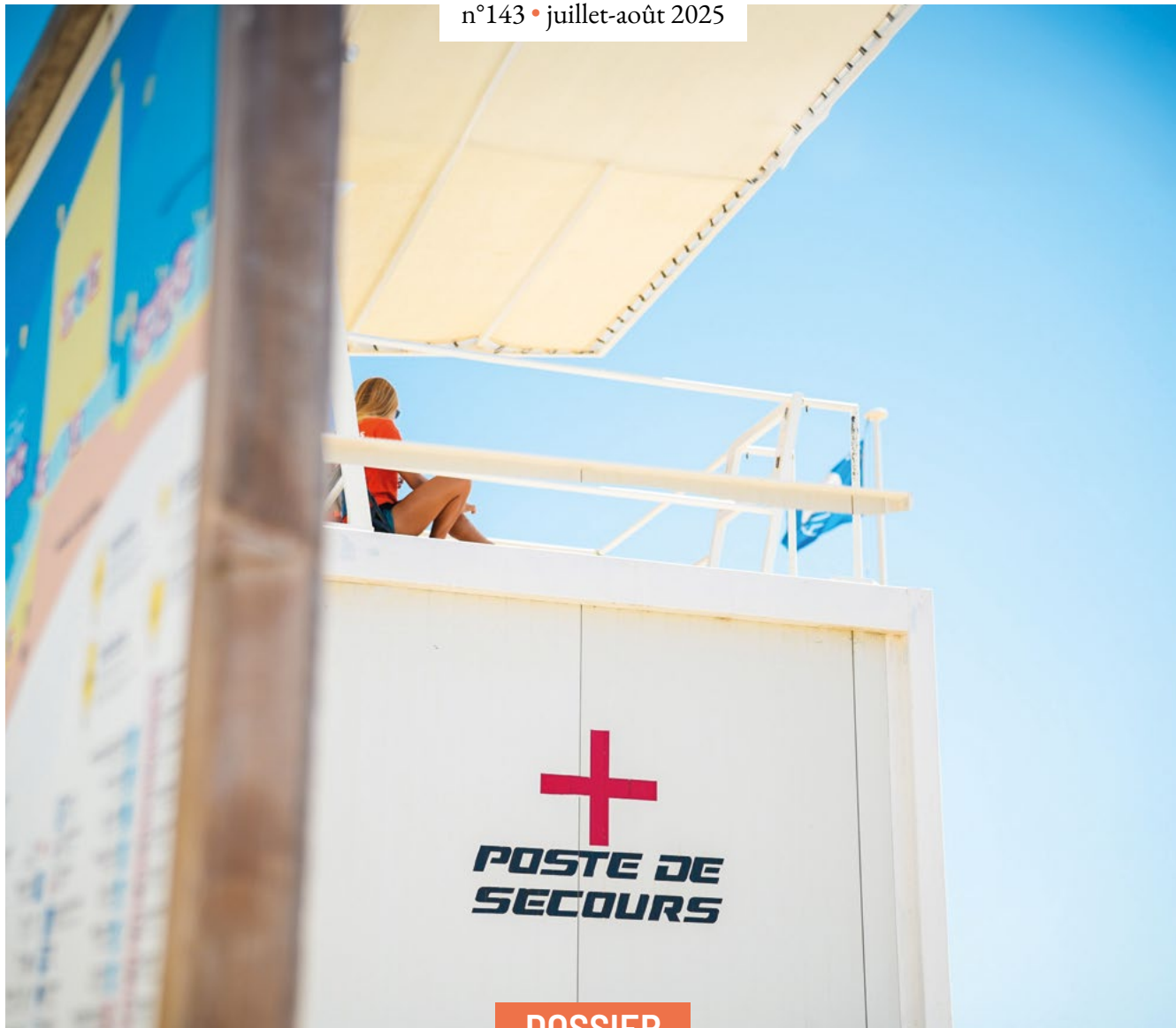


LA LONDE **LE MAG**

n°143 • juillet-août 2025



DOSSIER

Un été en toute sécurité

PAGE 16

CÔTÉ TRAVAUX

Le point sur les
chantiers en cours

PAGE 10

DANS LA VILLE

La rentrée se prépare
dès maintenant !

PAGE 14

RENDEZ-VOUS

Les festivités
de l'été

PAGE 20

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



**Mouillez-vous
le corps**



**Fermez les volets
et fenêtres**



**Privilégiez
les activités douces**



**Mangez frais
et équilibré**



**Évitez
l'alcool**



**Prenez des nouvelles
des plus fragiles**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

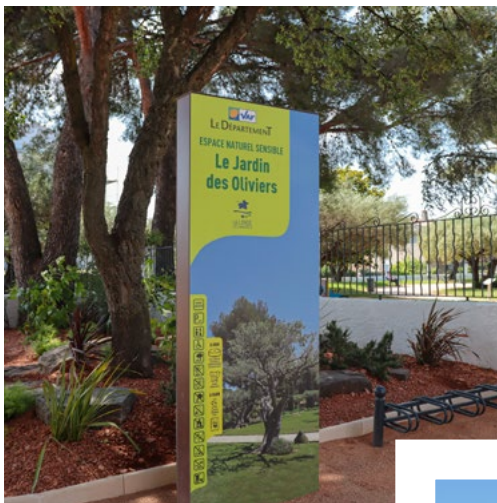
Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

*Canicule Info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

Sommaire

4

RETOUR EN IMAGES



10

CÔTÉ TRAVAUX

Le point sur les chantiers en cours

14

DANS LA VILLE

La rentrée se prépare dès maintenant !

16

DOSSIER

Un été en toute sécurité



**SUIVEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX**



@villedelalondelesmaures



20

RENDEZ-VOUS

Les festivités de l'été

Retour en images



1. 2. L'édition 2025 de Nature en fête a mis en vedette l'Esprit Provence. Stands, animations, marché bio et spectacles ont ravi les nombreux spectateurs.

3. L'opération Nettoyons le Sud, portée par la Région, a permis de nettoyer les plages et le littoral londais grâce à la mobilisation de plus de 500 bénévoles.

4. Cérémonie du 8 mai. La Ville et sa population ont dignement célébré le 80^e anniversaire de la victoire de 1945 sur la barbarie nazie.

5. Le traditionnel cross des écoles a réuni plus de 700 élèves de la maternelle au collège. À la mi-mai, tous sont venus courir à La Brûlade lors de cette compétition amicale organisée par le Service Sport&Loisirs.

6. 7. Les Saveurs d'Italie. Près de 1 000 personnes ont profité de cette journée gourmande et festive sur la place Camoin. Le repas, les animations et le marché artisanal ont mis en valeur la culture transalpine.

8. Les nurseries à poissons installées dans le port Miramar depuis 2021 ont été remplacées. Ces BioHut, qui favorisent la biodiversité de la faune marine méditerranéenne, ont été renouvelées pour quatre ans.









1. 2. 3. Le 4^e "Summer Yoga Day" organisé sur la plage de l'Argentière, a réuni les adeptes du yoga pour une journée zen et détente réussie.

4. 5. 6. La Fête de la Musique et ses cinq concerts gratuits organisés partout en ville a lancé l'été de la plus belle des manières.







Inauguration de l'Hôtel de Ville

C'est en présence du nouveau Préfet du Var, Simon Babre, qu'à la mi-juin, une foule nombreuse a découvert le nouvel Hôtel de Ville. Modernisé, embelli, accessible à tous et bien plus économe en énergie, ce bâtiment et son extension incarnent une Mairie plus accueillante et fonctionnelle. Chacun a pu visiter ces lieux, pensés pour simplifier les démarches des Londaïs. Plus qu'un bâtiment, c'est la maison commune de tous qui s'est réinventée.



CÔTÉ TRAVAUX

Le point sur les chantiers

Qu'il s'agisse de chantiers au long cours comme le futur cinéma municipal, de la création de nouvelles zones de stationnement, ou de travaux d'entretien et d'amélioration de ses bâtiments municipaux, durant l'été, la Ville procède à de nombreux travaux pour améliorer votre cadre de vie.

LE JARDIN DES OLIVIERS MIS EN VALEUR

Ce printemps, dans le cadre de sa politique d'embellissement et de fleurissement, la Ville a procédé à un **renforcement et à une mise en valeur des plantations** de ce bel espace de nature en centre-ville. Une **réfection de toutes les allées du Jardin des Oliviers** en sable stabilisé a été entreprise. Des travaux visant à **l'amélioration des écoulements pluviaux ont aussi été réalisés** avec la pose d'un caniveau à grille devant l'entrée côté boulevard Azan et **la réfection du parking attenant**. **Toutes les ferronneries des clôtures**, des portails et autres portillons ainsi que les murs et les candélabres **ont été repeints**. Enfin, certains éléments de charpente dans les sanitaires ont été remplacés.



LE TENNIS CLUB LONDAIS SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Depuis quelques semaines, les installations du Tennis Club Londaï sont en travaux. Après avoir **changé l'ensemble de l'éclairage des courts par des ampoules LED**, la Ville procède à d'importantes **remises à neuf des courts et des aires de services du club**. Pendant trois semaines en juin, puis de la fin août à la mi-septembre, **les courts vont être rénovés**. Les divers désordres sur les surfaces, fissures et plaques déplacées, vont être repris, et quatre courts seront remis en peinture. Dans le même temps, **l'ensemble des grillages sera remplacé**. Enfin, **l'aire d'entraînement verra sa plateforme reprise en enrobés neufs**. Les vestiaires et les **sanitaires hommes et femmes seront également entièrement refaits** au niveau des carrelages, des faïences, des équipements sanitaires et des cloisons. Les menuiseries extérieures seront changées et les peintures reprises.

La dernière étape de ces travaux permettra la fermeture de la pergola déjà existante en vue de créer une véranda avec la pose de menuiseries coulissantes et la pose d'un nouveau carrelage au sol. Cela permettra d'agrandir la zone d'accueil du club-house.



UN ÉTÉ DE CHANTIERS POUR LES LIEUX CULTURELS

Durant tout l'été, la Ville engage d'importants travaux dans trois de ses équipements culturels majeurs afin d'améliorer l'accueil du public et les conditions d'usage. **Le Théâtre des Bormettes sera fermé au public du 7 juillet à la mi-septembre pour une rénovation intérieure d'envergure**. L'entrée, la salle de spectacle, les escaliers et les plafonds seront entièrement repris, ainsi que les peintures. Le sol en carrelage sera refait à neuf tout en conservant l'étoile emblématique de la grande salle. L'éclairage de la véranda sera modernisé, les sanitaires repensés pour inclure des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, et la cuisine entièrement réaménagée.

La salle Yann-Piat, quant à elle, va profiter d'une rénovation complète. La cuisine sera réorganisée avec de nouveaux meubles, plan de travail, plonge et installation d'un cumul. Le bar verra son comptoir et ses équipements frigorifiques remplacés. Les sols, murs et plafonds de la salle et de l'entrée seront rénovés, tout comme les sanitaires. Un nouveau rideau de scène et des volets brise-vue sur la façade viendront parfaire l'ensemble.

Enfin, les travaux du cinéma municipal avancent selon le planning prévu. Le gros œuvre est terminé, et les lots techniques de plomberie, d'électricité et de chauffage sont en cours. Les cloisons, planchers et finitions intérieures s'achèveront dans l'été, avant la remise en peinture de la façade. La réouverture du cinéma rénové est attendue pour cet automne.



LA VILLE CRÉE DE NOUVEAUX ESPACES DE STATIONNEMENT

Sur le boulevard Louis-Bernard, juste avant l'arrivée sur la place Georges-Gras, la Ville aménage un **nouveau parking, sur un terrain de 600 m²**, récemment acheté. D'ici à la mi-juillet, **vingt-quatre places gratuites supplémentaires** seront ainsi créées. L'entrée se fera par le boulevard et la sortie par le quai Lamoudru. En centre-ville, devant l'Hôtel de Ville, sur le même principe qui avait été retenu il y a quelques années, **ce sont trois bâtiments qui vont être détruits pour créer une vingtaine de places de stationnement**. Après les opérations obligatoires de désamiantage qui seront menées cet été, la démolition des trois maisons aura lieu en septembre, permettant à cette nouvelle zone de stationnement de voir le jour d'ici la fin octobre. Pour l'occasion, les bordures et enrobés de la rue du Maréchal-Joffre seront repris avant que l'ensemble ne bénéficie d'un aménagement paysager conséquent **permettant à ce nouveau parking gratuit de s'insérer parfaitement dans son environnement**.

DANS LA VILLE

Urbanisme

Projet d'aménagement des Bormettes : tout comprendre avant l'enquête publique des Bormettes

En 2022, Naval Group a lancé une étude prospective d'urbanisme et de paysage sur son site historique de La Londe qui abritait, jusqu'en 1993, l'usine de torpilles de la DCNS. Sur cette friche industrielle de 20 hectares, **le groupe projette une requalification ambitieuse du site, conciliant pôle de développement industriel, technologique et d'intégration urbaine.** Réalisé en partenariat avec la commune et la communauté de communes Méditerranée - Porte des Maures, **le projet** de « reconquête du site des Bormettes » **s'organise en résumé autour d'un programme mixte.** Il comprend **une surface de 10 hectares dédiée aux activités techniques et tertiaires de Naval Group** afin de créer une structure de conception et d'assemblage de drones sous-marins. **Le reste du site est destiné à des fonctions complémentaires,** qui comprendra 25 logements, un équipement sportif, un hôtel, un restaurant d'entreprise et une zone d'activité économique, liée aux partenaires de Naval Group. Enfin, **des aménagements publics sont prévus promouvant le respect de la biodiversité,** avec un parc en bordure du littoral ainsi qu'une magnifique promenade littorale ombragée. Grâce à une réindustrialisation durable et ancrée dans

le territoire, **ce projet d'intérêt général est à la fois générateur d'emplois et positif pour l'environnement** avec la résorption de l'ancienne friche industrielle qui dégrade le paysage littoral du quartier des Bormettes. Ainsi, cette réimplantation répond parfaitement aux enjeux économiques, stratégiques et environnementaux nationaux et internationaux actuels. La réalisation du projet impose la mise en place de procédures administratives auprès des services de l'État. Il convient ainsi d'obtenir l'Autorisation Environnementale Unique, qui intègre plusieurs procédures, notamment au titre de la loi sur l'eau, des Installations Classées, des espèces protégées, de l'alignement d'arbres et de Natura 2000. De même, des demandes de concession d'utilisation du Domaine Public Maritime ont été actées, dans le cadre du système d'apportement, ainsi que les exutoires pluviaux et la promenade du front de mer. Enfin, une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme devra être réalisée pour que celui-ci permette la réalisation du projet. **L'ensemble de ces procédures fera donc l'objet d'une enquête publique unique qui est prévue du 7 juillet au 8 août prochain.**





EN PRATIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE DES BORMETTES DU LUNDI 7 JUILLET AU VENDREDI 8 AOÛT

Conformément à la loi, le tribunal administratif a nommé une commission d'enquête. Denis Spalony a été désigné en qualité de président de la commission, assisté de Christian Michel et Olivier Luc, en qualité de membres titulaires. **Des permanences auront lieu à l'Hôtel de Ville aux dates suivantes :**

Lundi 7 juillet : 9h/12h	Jeudi 24 juillet : 9h/12h	Mardi 5 août : 14h/17h
Mardi 8 juillet : 14h/17h	Vendredi 25 juillet : 14h/17h	Mercredi 6 août : 9h/12h
Mardi 15 juillet : 14h/17h	Mercredi 30 juillet : 14h/17h	Vendredi 8 août : 14h/17h
Mercredi 16 juillet : 9h/12h	Jeudi 31 juillet : 9h/12h	

Le dossier d'enquête sera disponible du lundi 7 juillet à 8 heures 30 au vendredi 8 août à 17 heures en Mairie, au Service Urbanisme, aux jours et aux heures habituels d'ouverture au public, à savoir du lundi au vendredi de 8 heures 30 à midi. Par ailleurs, les pièces du dossier seront consultables sur le site Internet de la Préfecture. L'avis d'enquête publique sera également mis en ligne sur le site internet de l'État dans le Var. Le registre sera mis à disposition du public pour recueillir les observations en mairie et un registre dématérialisé sera mis en place.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Ville www.ville-lalondelesmaures.fr, rubrique Actualités, ou en scannant le QR code suivant :



La rentrée se prépare dès maintenant !

Le temps des vacances est arrivé. Pour en profiter de manière optimale, pensez à anticiper les inscriptions avant le rush de la rentrée. À La Londe, écoles, activités sportives ou à destination des seniors, les inscriptions se font en amont !

POUR BIEN ÉTUDIER

Pour les inscriptions à la restauration scolaire, au périscolaire ou dans les centres de loisirs, **les inscriptions ont été ouvertes dès le début juin et closes avant les vacances** afin que les effectifs soient connus au plus tôt. Il est toutefois possible de compléter vos inscriptions ou, si vous venez d'emménager à La Londe, **d'effectuer les démarches en dernière minute, auprès du Service des Affaires Scolaires ou Sports&Loisirs.**

En ce qui concerne les **transports scolaires**, gérés par la Région Sud, les inscriptions sont ouvertes en ligne et sont

possibles à tout moment de l'été. Les tarifs de la carte "Zou ! Études", permettant d'emprunter tous les bus et trains du réseau régional, accessible aux enfants et aux étudiants jusqu'à 26 ans, restent inchangés de 90€/an. **La Ville prendra en charge une partie des frais de cet abonnement pour les familles londaises dont le ou les enfants sont scolarisés de la maternelle à la terminale.** Les modalités et le dossier de remboursement partiel seront mis en ligne sur le site de la Ville et sur son Portail Famille après la rentrée scolaire.

Infos +

Les horaires et dispositifs de rentrée de chaque école et du collège seront disponibles sur le site de la Ville fin août !

www.ville-lalondelesmaures.fr, rubrique Scolarité



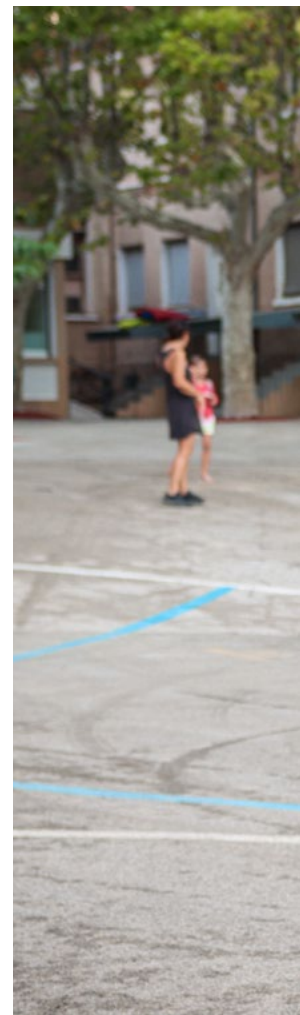
SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Hôtel de Ville

Du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/17h

fermé le mardi et vendredi après-midi

04 94 01 34 94/95



Nouveauté

LE CENTRE NAUTIQUE LONDAIS

Installé sur la base nautique de Tamaris, au port Miramar, le Centre Nautique Lonais vous invite à vivre ou revivre les plaisirs de la voile dans un cadre exceptionnel. Encadré par trois éducateurs diplômés, le centre propose cet été, en juillet et août, des stages et des cours particuliers accessibles à tous les âges et à tous les niveaux.

Dès 4 ans, les enfants peuvent s'initier à la navigation avec le Jardin des mers. Les plus grands auront le choix entre Optimist, catamaran ou planche à voile, tandis que les adultes pourront découvrir ou se perfectionner en planche, catamaran, ou encore Wingfoil, lors de cours particuliers.

Et parce que la passion de la voile se vit toute l'année, le Centre Nautique Lonais proposera, dès la rentrée, des cours les mercredis et samedis après-midi, ainsi que des stages pendant les vacances de la Toussaint, ouverts à partir de 7 ans. L'occasion idéale d'allier sport, nature et sensations fortes en toute saison !

CENTRE NAUTIQUE LONDAIS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Base Nautique de Tamaris

04 94 66 82 45 / cnl@lalondelesmaures.fr





LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS !

L'École Municipale des Sports

Celle-ci reprendra le mercredi 24 septembre pour les enfants scolarisés en école primaire et proposera de multiples activités, tous les mercredis matin.

➔ **LES INSCRIPTIONS SE FERONT DU 8 AU 12 SEPTEMBRE**

La salle de musculation

Les tarifs – 110€/an ou 5€/personne à la journée - restent inchangés pour la saison 2025/2026. La salle rouvrira le lundi 1^{er} septembre, de 8h à 20h du lundi au vendredi sans interruption et le samedi matin de 9h à 12h, et sera fermée la semaine de Noël et les jours fériés.

➔ **LES INSCRIPTIONS ANNUELLES OUVRIRONT LE 1^{ER} AOÛT**

i SERVICE SPORTS & LOISIRS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Place Allègre

Du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/17h - fermé le jeudi après-midi

04 94 01 57 80 / sports.loisirs@lalondelesmaures.fr

La rentrée du CCAS

À partir de septembre, le CCAS proposera de multiples ateliers, séjours et animations dont le programme sera disponible à la rentrée au CCAS ainsi que sur le site de la Ville. Toutefois, voici d'ores et déjà quelques rendez-vous à ne pas manquer.

Les festivités de Noël

Afin d'être conviés aux festivités de Noël organisées par le CCAS, les seniors de 65 ans et plus, sont invités à venir s'inscrire **munis de leur pièce d'identité et de leur dernier avis d'imposition**. Cette démarche n'est pas nécessaire pour les personnes ayant déjà participé à une activité ou un événement organisé par le CCAS depuis janvier 2024.

➔ **INSCRIPTIONS AVANT LE 12 SEPTEMBRE**

Pass'Sport Seniors 2025/2026

Cette saison, **dix-neuf activités différentes et accessibles à tous seront proposées avec comme nouveauté la gym sur chaise**. L'adhésion annuelle reste inchangée à 100 € pour une personne seule et 180 € pour un couple.

➔ **INSCRIPTIONS À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET**

➔ **DÉBUT DES ACTIVITÉS DÈS LE 8 SEPTEMBRE**

Prévention Canicule : faites-vous recenser !

Afin d'être prêt en cas d'activation du Plan Canicule, le CCAS met à jour chaque année son listing, qui permet de répondre de manière progressive et adaptée, aux différents niveaux d'alerte. Actuellement, **le CCAS recense les personnes les plus exposées aux conséquences sanitaires d'une éventuelle vague de chaleur** afin de leur apporter, le cas échéant, tout le soutien possible. Si vous êtes vous-même concerné, ou que l'un de vos proches ou voisins risque de l'être, vous pouvez vous inscrire en contactant le CCAS.

i CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

144 boulevard Azan

Du lundi au vendredi : 8h30/12h - 14h/17h

le jeudi : 8h30/12h - 15h30/17h

04 94 01 55 39 / ccas@lalondelesmaures.fr

DOSSIER

Un été en toute sécurité

L'été, c'est le moment idéal pour profiter du soleil, de la mer et des longues journées en plein air. Pour que la belle saison rime avec détente et sérénité, quelques bons réflexes suffisent ! Baignades, balades en nature, après-midi à la plage ou sorties en mer : chacun peut contribuer à ce que tout se passe au mieux. Et vous, avez-vous les bons gestes de l'été ?

BAIGNADE EN MER OU EN PISCINE : AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Cet été, profitez pleinement des joies de la baignade en toute sérénité ! La Méditerranée et les piscines sont des lieux merveilleux pour se rafraîchir et partager des moments inoubliables en famille. Pour que ces instants restent de beaux souvenirs, **quelques réflexes simples permettent d'assurer la sécurité de tous**, en particulier des plus jeunes. Même si les enfants savent nager ou jouent à proximité de l'eau, une surveillance attentive d'un adulte reste indispensable : une vigilance constante peut faire toute la différence. Pensez à équiper les plus petits de brassards ou de gilets flottants dès qu'ils sont près de l'eau, même pour un court moment. À la mer, privilégiez les zones de baignade surveillées par les CRS et les agents de la SNSM, et apprenez à vos enfants à reconnaître les drapeaux des postes de secours : une belle occasion d'apprendre tout en s'amusant ! Encouragez-les à ne jamais

s'éloigner seuls et à rester à proximité des adultes. Si vous avez une piscine à la maison, pensez à la sécuriser efficacement avec barrière, alarme, bâche ou abri, comme le prévoit la loi. Et après la baignade, rangez les jouets flottants pour éviter toute tentation. La sécurité concerne aussi les adultes : pour profiter pleinement de la baignade, écoutez votre corps. Évitez de vous baigner après un repas copieux, ou après une longue exposition au soleil. Entrez dans l'eau progressivement pour éviter tout choc thermique.

En famille, chacun peut contribuer à un été heureux et sans accident. Avec quelques précautions simples, baignades riment avec plaisir et tranquillité. Cet été, adoptez les bons réflexes et savourez des vacances à la fois joyeuses et sécurisées !



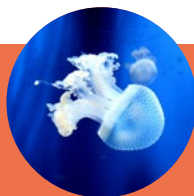
CANICULE : GARE AU COUP DE CHAUD !

Les fortes chaleurs estivales et les périodes de canicule nécessitent l'attention de tous. Boire de l'eau, éviter l'alcool, rester au frais, ne pas se baigner au pic de chaleur de la journée, donner des nouvelles à ses proches ou appeler le 15 en cas de malaise, de vertiges notamment pour les seniors, sont les principaux conseils à suivre. Dans ce contexte, **la Ville est, comme chaque été, prête à répondre aux périodes de canicule.** Dès le niveau 2 d'alerte déclenché par la Préfecture, **le CCAS contacte les personnes inscrites sur le registre pour leur rappeler les recommandations sanitaires et évaluer leur situation et leurs besoins.** En fonction des demandes, le CCAS peut leur faire leurs courses, leur livrer de l'eau, les conduire chez les professionnels de santé avec un véhicule climatisé...

Si les agents du CCAS détectent une personne en situation de fragilité, les appels sont quotidiens. Il est également possible de mettre à disposition des personnes âgées une pièce climatisée avec un point d'eau fraîche dans les locaux du CCAS. Le service de télé-assistance peut également intervenir en contactant directement les abonnés dans le cadre de contacts de courtoisie.



Tout savoir sur les méduses



Chaque été, les plages du Var voient parfois arriver des visiteuses peu appréciées : les méduses. Transparentes, parfois à peine visibles, elles peuvent gâcher une baignade par leurs piqûres urticantes. Leur présence s'explique par les courants, la température de l'eau et l'absence de prédateurs naturels. **Les méduses apparaissent souvent entre juin et septembre, surtout après plusieurs jours de mer calme et chaude.** Aussi, avant de vous baigner, renseignez-vous auprès des postes de secours installés sur les plages de Miramar, Tamaris et l'Argentière, aptes à vous signaler leur présence. En cas d'alerte, évitez de vous baigner, surtout si l'eau est trouble ou si vous apercevez des filaments.

Que faire si vous êtes piqués ?

Sortez immédiatement de l'eau. Rincez doucement la zone touchée avec de l'eau de mer et surtout pas d'eau douce. Retirez les filaments à l'aide d'une pince ou d'un carton rigide, sans frotter. Appliquez ensuite du sable sec, laissez sécher puis grattez doucement. En cas de douleur importante, de réaction allergique ou si la piqûre touche le visage, consultez un médecin. **Les méduses ne sont pas mortelles en Méditerranée, mais leurs piqûres peuvent être très désagréables.** Un peu de prudence suffit à éviter bien des désagréments.

Prévention incendie

Les gestes à éviter
pour protéger nos forêts



Ne fumez jamais en
forêt ou aux abords



N'allumez jamais de feu



Ne jetez aucun déchet



N'empruntez pas
les massifs fermés

Les acteurs de votre sécurité estivale

Plages, forêts, espaces naturels : cet été encore, la Ville s'est donnée les moyens pour que la tranquillité de tous soit assurée...

CRS, SNSM et Garde Républicaine : la surveillance des plages bien assurée

Les plages de Miramar, de Tamaris et de l'Argentièrre sont surveillées, jusqu'au 30 août. Les trois centres de secours sont ouverts 7 jours/7, de 11h10 à 18h15. Ils sont gérés par 4 CRS, qui assurent la police des plages, 14 maîtres-nageurs sauveteurs de la Société Nationale de Sauvetage en Mer. Rappelons que la surveillance de la baignade n'est effective que lorsque la flamme des postes de secours est hissée, et cela quelle que soit l'heure de la journée.



La Garde Régionale Forestière, un renfort précieux pour La Londe

Lancée depuis maintenant quatre ans par la Région Sud, dans le cadre de son Plan Climat et de la stratégie régionale « Guerre du feu », la Garde Régionale Forestière est de retour cet été à La Londe. **Trois jeunes, de 18 à 25 ans, ont été recrutés localement pour informer, participer à la protection des milieux naturels et prévenir les incendies.** Équipés de vélos électriques, ils vont intervenir en juillet et août auprès des promeneurs, randonneurs et vacanciers. Leurs missions : sensibiliser au risque incendie et informer sur les bons comportements à adopter. Dans le massif forestier, sur les plages ou le sentier du littoral, leur présence permet de renforcer les messages de prévention et d'encourager une vigilance partagée face au risque feu de forêt.

i Pensez quotidiennement à consulter la météo des forêts : meteofrance.com/meteo-des-forets, et la carte d'accès aux massifs : www.risque-prevention-incendie.fr/var/



CCFF : les hommes en orange veillent sur le massif

Le Comité Communal Feu de Forêt de La Londe est **un acteur incontournable de la prévention incendie**. Toute l'année, la **quarantaine de membres bénévoles informe les propriétaires et constate la bonne application des 1200 dossiers d'Obligations Légales de Débroussaillage**. L'été, équipés de trois véhicules 4X4 disposant de réserves d'eau, ils **assurent plus de 60 patrouilles sur les pistes forestières**, dans le massif, afin de prévenir tout départ de feu ou d'en assurer l'attaque en attendant l'arrivée des pompiers.



La Garde Républicaine vient renforcer la sécurité estivale

Tout l'été, les rondes de policiers municipaux seront renforcées, avec **une vingtaine d'agents mobilisés 7 jours sur 7 y compris la nuit, pour assurer la sécurité sur la voie publique** dans les différents quartiers. À pied, en voiture ou en VTT à assistance électrique, **ces brigades viendront compléter l'action de la Gendarmerie ainsi que celle des quatre CRS**, basés dans les postes de secours, qui assureront, eux, la police des plages. **Ce dispositif sera complété, c'est la nouveauté 2025, par la présence de six cavaliers de la Garde Républicaine**, qui patrouilleront à cheval sur les plages du littoral landais.

FACE À UN INCENDIE OU UNE NOYADE, QUE FAIRE ?

Si vous constatez un début d'incendie de forêt, la première des choses à faire est d'alerter les pompiers en localisant bien le lieu. Ne jouez pas les héros ! N'essayez pas d'éteindre un feu vous-même. Si vous disposez d'une piscine, mettez y les bouteilles de gaz et autre mobilier de jardin en plastique. Si le feu approche des maisons, vous pouvez recevoir un ordre d'évacuation. Fermez alors portes et fenêtres, n'emportez que le strict nécessaire – papiers d'identité, vêtements, médicaments et eau – et quittez les lieux selon les indications données par les forces de secours.

Si vous êtes le témoin d'un début de noyade, contactez immédiatement les secours, principalement les CRS ou les maîtres-nageurs sauveteurs de la SNSM dans les postes de surveillance des plages. Si la personne est hors de l'eau, vérifiez si elle respire. Mettez-la en position latérale de sécurité si elle respire mais est inconsciente. Si non, commencez un massage cardiaque, en attendant l'arrivée des secours qui prendront en charge la victime.



Infos pratiques les numéros d'urgence

15 Samu

17 Gendarmerie

18 Pompiers

114 Pour les personnes sourdes/muettes

Secours en mer

196/112 depuis le littoral

Canal 16 par radio de bord VHF

04 94 01 55 35 Police Municipale

04 91 75 25 25 Centre anti-poisons
de Marseille

112 Appel d'urgence européen

RENDEZ-VOUS

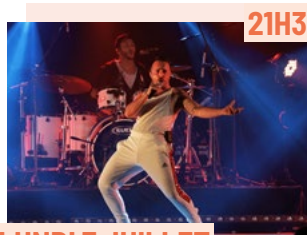
Et si on sortait ?

Tout l'été, la Ville vibre au rythme des concerts, festivals, soirées DJ, cinémas en plein air, animations sportives et rendez-vous culturels. En famille ou entre amis, laissez-vous surprendre par une programmation riche, festive et gratuite, les pieds dans le sable ou sous les étoiles !

LES LUNDIS SUR LE PORT

Le Service Culturel vous propose des soirées festives et conviviales aux sons de la funk, du disco, de la pop, mais aussi de l'humour ou encore de la chanson française. Hommages musicaux, DJ sets ou concerts intergénérationnels : une ambiance chaleureuse à partager en famille ou entre amis, face à la mer.

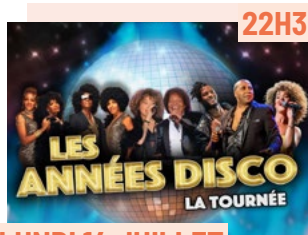
■ Place Georges-Gras, Port Miramar



21H30

LUNDI 7 JUILLET

TRIBUTE TO QUEEN MAGNIFICO
Hommage à Queen



22H30

LUNDI 14 JUILLET

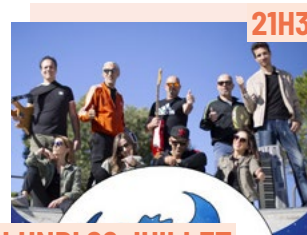
LES ANNÉES DISCO
Ottawan, Boney M Story, Gibson Brothers



21H30

LUNDI 21 JUILLET

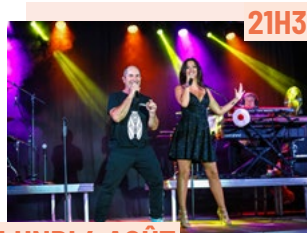
BORN IN THE UK
Hommage aux Beatles & Rolling Stones



21H30

LUNDI 28 JUILLET

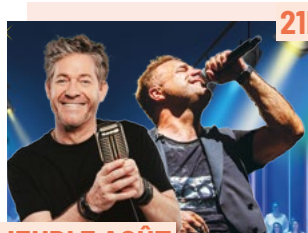
TRIBUTE TO JAMIROQUAI
Funk & acid jazz



21H30

LUNDI 4 AOÛT

AÏOLI
Chanson française & humour



21H

JEUDI 7 AOÛT

TOURNÉE "ÇA C'EST LE SUD !"
Erick Baert & Le Chœur du Sud



21H30

LUNDI 11 AOÛT

GÉNÉRATION 90' 2000'
par Newzik



21H30

LUNDI 25 AOÛT

SOIRÉE MOUSSE
Live DJ set & mousse

FESTIVAL DES OLIVIERS

Tous les mardis soir de juillet et août, le Jardin des Oliviers s'anime avec des **concerts gratuits sous le kiosque à musique**. Ce festival en plein air, au cœur du superbe Jardin des Oliviers en centre-ville, propose une **programmation musicale éclectique** : variétés françaises, pop-rock, musiques du monde, opéra, musiques de film ou encore rock guinguette. Dans la douceur des soirées d'été, ces rendez-vous conviviaux séduisent tous les publics et invitent à la détente. Un véritable moment hors du temps, entre ombre des arbres et lumière des projecteurs, à savourer chaque semaine.

■ Tous les mardis soir à 21h - Jardin des Oliviers, bd Azan



L'agenda peut être soumis à des modifications

Le Festiv'été

Découvrez le guide des festivités et retrouvez-y tous les événements de votre été : spectacles, concerts, cérémonies, cinémas, marchés... Disponible en ligne sur www.ville-lalondelesmaures.fr rubrique "Le Kiosque" ou en scannant le QR code suivant



CINÉMA EN PLEIN AIR

En juillet et août, retrouvez les séances de cinéma en plein air gratuites proposées par la Ville. En bord de mer ou en centre-ville, faites-vous une toile sous les étoiles, avec une sélection de films familiaux récents. L'occasion de partager un moment convivial, à la tombée de la nuit.

■ 21h30 - Début des projections



SAMEDI 19 JUILLET

ARGENTIÈRE
Sous la pinède



SAMEDI 26 JUILLET

PLACE CAMOIN
Centre-ville



DIMANCHE 10 AOÛT

ARGENTIÈRE
Sous la pinède



SAMEDI 23 AOÛT

PLACE CAMOIN
Centre-ville

CÉLÉBRATIONS DE LA FÊTE NATIONALE

Le lundi 14 juillet, la Ville célèbre la Fête nationale avec ferveur et enthousiasme. La soirée débute par la **traditionnelle cérémonie patriotique**, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, l'occasion de rendre hommage aux valeurs républicaines et à ceux qui les ont défendues depuis plus de deux siècles. Puis, place à la fête et à la liberté ! À la tombée de la nuit, les regards se tournent vers la plage Miramar, pour un **grand feu d'artifice** tiré depuis la mer. Enfin, la soirée se prolonge sur le port avec un **concert festif et dansant**. Venez revivre les plus grands tubes disco grâce aux légendes Ottawan, Boney M Story et les Gibson Brothers. Une ambiance électrisante, joyeuse et intergénérationnelle, pour célébrer ensemble cette date symbolique.

LUNDI 14 JUILLET

■ 18h30 - Cérémonies patriotiques
Parvis de l'Hôtel de Ville

■ 22h - Feu d'artifice

Plage Miramar

■ 22h30 - "Les années disco"
Port Miramar



TOURNÉE "ÇA, C'EST LE SUD !"

Le jeudi 7 août, la tournée estivale "Ça c'est le Sud", organisée par la Région Sud et son Comité Régional de Tourisme, fera étape à La Londe. Sur la scène du Port Miramar, une soirée pleine d'humour et de chansons vous attend. Avec au programme, les performances vocales d'**Erick Baert, l'homme aux 100 voix**, et la prestation toujours exceptionnelle du **Chœur du Sud**, le plus grand ensemble vocal d'Europe dirigé par Frank Castellano. Une tournée qui valorise également les richesses touristiques, culturelles et économiques du territoire. Chaque étape devient une vitrine vivante des talents et savoir-faire régionaux. Une soirée gratuite, joyeuse et fédératrice, à ne pas manquer !

JEUDI 7 AOÛT - PORT MIRAMAR

- 21h - Erick Baert & le Chœur du Sud



LA LONDE JAZZ FESTIVAL

Du 31 juillet au 3 août 2025, La Londe vibrera au rythme du jazz lors de la 16^e édition de son festival emblématique. Sous la pinède de la plage de l'Argentière, face aux îles d'Or, La Londe Jazz Festival offre une expérience unique mêlant musique, terroir et convivialité. Chaque soirée débute avec les Apéros Jazz, moments de détente où le public peut déguster les crus locaux AOC Côtes de Provence - La Londe, accompagnés de produits du terroir, le tout en musique. La scène principale propose ensuite des concerts variés, allant du swing au jazz contemporain, en passant par la soul et le funk. La soirée se prolonge avec le Jazz Club. Un rendez-vous estival incontournable pour les amateurs de jazz et de plaisirs gourmands.

DU 31 JUILLET AU 3 AOÛT - PINÈDE DE L'ARGENTIÈRE

- 19h - Les apéros-jazz
- 21h30 - Les concerts
- 23h15 - Jazz Club



FÊTE DE LA LIBÉRATION

Après les festivités grandioses des 80 ans du débarquement l'an dernier, La Londe sera au rendez-vous, cette année encore pour célébrer sa Libération, le 17 août. Un rendez-vous essentiel qui fait vivre en chacun de nous le devoir de mémoire. Des commémorations qui rendent hommage à celles et ceux – Londais ou non – tombés pour que la ville recouvre sa liberté en 1944. La **cérémonie officielle**, suivie d'un **défilé de véhicules d'époque**, puis d'un **apéritif-concert** sur le parvis de l'Hôtel de Ville marque le début des festivités qui se poursuivent en soirée. **Feu d'artifice** sur la plage de Miramar puis **bal populaire** sur le port avec l'orchestre Mephisto seront au rendez-vous. En amont, du 11 au 24 août, plongez dans l'histoire avec Provence 44 et la **reconstitution d'un camp militaire de la Seconde Guerre mondiale**, installé à la Baie des Isles, sans oublier le mardi 12 août, la bourse aux effets militaires sur le port.

DIMANCHE 17 AOÛT

- 18h - Cérémonies & défilé de véhicules d'époque
Avenue Georges-Clemenceau
- 19h15 - Apéritif & concert
Parvis de l'Hôtel de Ville
- 22h - Grand feu d'artifice
Plage Miramar
- 22h30 - Bal populaire avec l'Orchestre Mephisto
Port Miramar



DU LUNDI 11 AU DIMANCHE 24 AOÛT

- Réplique d'un camp militaire de la 2^{de} Guerre mondiale par Provence 44
Baie des Isles

À la rentrée

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Forum des associations

Le samedi 6 septembre, de 14h à 18h, rendez-vous sur la place Camoin, pour le Forum des Associations 2025 ! Sports, culture, loisirs... découvrez, échangez et trouvez votre activité pour la rentrée.

■ 14h/18h - Place Charles-Camoin

Info au 04 94 00 48 40

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Fête des vendanges

Après le succès de sa première édition, la Fête des Vendanges revient le samedi 20 septembre, place Camoin ! Animations, dégustations et traditions autour du raisin, du terroir et de l'artisanat local vous attendent pour une journée conviviale et gratuite !

■ Dès 9h30 - Place Charles-Camoin

Info au 04 94 00 48 40

SAMEDI 18 OCTOBRE

Le Défi des Vignes

Le Défi des Vignes sera de retour le samedi 18 octobre pour sa 4^e édition. Au programme, des courses de 5 km, 10 km, semi-marathon et marathon à travers les domaines viticoles, avec départ et arrivée sur la plage de l'Argentière. Inscriptions en ligne possibles jusqu'au 16 octobre sur sportips.fr. Et profitez de tarifs réduits pour toute inscription avant le 31 août.

■ Dès 7h - Plage de l'Argentière

Info au 04 94 01 57 80

Carnet d'avril

NAISSANCES :

Léna GARNIER, Nohaïla BOURDIM, Léo DEFROYENNE.

DÉCÈS :

Roland BIANCO, Alain PERROT, Patrick OLLIVIER, Aline BLANC épouse ROUBEUF, Carole DIEUX épouse LAGET, Jean-Jacques DOMERGUE, Michelle FAVÉ épouse LESNARD, Philippe BRUNETTO, Thérèse BONTEMPO veuve BOUCHET, Jean LEPAGE, Jean-PIERRE DENANTE, Gilbert POUDREUX, Marie-Paule SAC-EPÉE veuve LENOIR, Elise CANDELAS veuve LUX, Anne COURTIAU veuve LECHEVALIER, Valérie DE SMET, Claude MAYRIGNAC veuve BACH.

L'Insta du Mag'

À chaque parution, vous pouvez tenter d'apparaître dans notre rubrique l'Insta du Mag'. Pour participer, rien de plus simple : postez vos photos prises à La Londe sur votre compte Instagram public avec le hashtag [#lalondelesmaures](https://www.instagram.com/explore/tags/lalondelesmaures).

Pour cette édition, on remercie [@elowloona](https://www.instagram.com/elowloona) pour ce joli cliché du sentier du littoral, qui offre un véritable moment d'évasion accompagné des senteurs d'embruns.



N'hésitez pas à nous suivre sur notre compte Instagram [@villedelalondelesmaures](https://www.instagram.com/villedelalondelesmaures) pour encore plus de photos !



[@elowloona](https://www.instagram.com/elowloona)

Carnet de mai

DÉCÈS :

Samuel TOBELEM, Marie HORREIN veuve BERNOLIN, Joëlle TOUYA, Jacky WELTY, Pierre BERNAUER, Josiane FANELLI épouse MANGUIN, Marie GAASCH, Juliette BRUNETTO veuve SINOPOLI, Bernard PERROT, Francis AUBIN, Jean BRUNO, Louis BOUILLON.



Tous les événements de votre été
à retrouver dans le guide

Festiv'été



en scannant ce QR code

Consultez-le en ligne

